



Lyon, le 10 juin 2020

Dominique Fayard élue administratrice régionale de Groupama représentant la Saône-et-Loire

L'Assemblée générale de la Caisse Régionale Groupama Rhône-Alpes-Auvergne a élu, vendredi 5 juin, Dominique FAYARD, nouvelle administratrice régionale, représentant la Saône-et-Loire au Conseil d'administration. L'assemblée générale, au cours de laquelle le vote a été effectué, s'est déroulée à huis-clos, en visioconférence et en présence des membres du Conseil d'administration de la Caisse régionale, porteurs des pouvoirs des Caisses locales.

Dominique FAYARD, nouvelle administratrice régionale représentant la Saône et Loire

Dominique FAYARD, 39 ans, est élue Groupama depuis 2008. Elle est Présidente de la Caisse Locale de Saint Cyr à Dun et administratrice de la Fédération départementale des Caisses locales de Saône et Loire. Elle a été élue administratrice de Groupama Rhône-Alpes-Auvergne le 5 juin 2020.

Après un doctorat d'histoire, et la publication de sa thèse, Dominique FAYARD s'est engagée dans le développement territorial local. Elle est directrice du Pôle d'équilibre et territorial (PETR) du Pays Charolais-Brionnais, à Paray-le-Monial, et a en charge la préparation du dossier de candidature du paysage culturel de l'élevage bovin au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les administrateurs, les représentants élus des sociétaires

Engagés et investis sur le terrain, les élus favorisent une meilleure connaissance des besoins des sociétaires et permettent à Groupama d'être réactif et d'adapter constamment ses offres. Ils garantissent une véritable représentativité des sociétaires : artisans, commerçants, salariés, agriculteurs, jeunes, moins jeunes, femmes, homme, et cette diversité fait la force de Groupama. Les élus informent les sociétaires, font remonter leurs souhaits afin d'adapter et de faire évoluer les contrats, organisent des actions de prévention et veillent à la bonne gestion de la Caisse locale.

Une organisation fortement décentralisée qui responsabilise chaque échelon

- La Caisse régionale définit et met en œuvre la politique générale pour son territoire et réassure les Caisses locales. Les administrateurs régionaux se prononcent sur les orientations générales de la Caisse régionale. Son Assemblée générale vote les résolutions, valide les comptes, élit de nouveaux élus ou renouvelle des mandats, échange sur l'actualité de l'entreprise.
- La Caisse locale est la base de l'organisation territoriale du système mutualiste : elle assure les sociétaires de sa circonscription. Elle incarne les valeurs mutualistes de Groupama, de solidarité, responsabilité, et proximité, en engageant des actions de prévention et en s'impliquant comme acteur de la vie locale.

« Elue depuis 2008 à Groupama, je suis honorée d'avoir été choisie pour représenter le département de Saône-et-Loire au conseil d'administration de la Caisse Régionale Groupama Rhône-Alpes Auvergne. Rejoindre cette instance représente aujourd'hui une opportunité de prolonger mon engagement au sein d'une entreprise ancrée dans les territoires, qui porte des valeurs que je partage, de proximité, de solidarité et de



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

responsabilité » déclare **Dominique FAYARD**, Administratrice de Groupama Rhône-Alpes-Auvergne.

A propos de Groupama

Groupama Rhône-Alpes Auvergne, assureur mutualiste majeur sur son territoire, est l'une des neuf Caisses régionales de Groupama. Par sa proximité et son ancrage territorial, l'assureur se positionne comme un acteur engagé de la vie locale.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne rassemble 5 400 élus et 2 200 collaborateurs. L'entreprise compte 650 000 clients sociétaires, 320 agences et 8 sites de gestion répartis sur 12 départements (01, 03, 18, 38, 42, 43, 58, 63, 69, 71, 73, 74).

En Saône et Loire, 39 agences commerciales et 183 collaborateurs sont au service de 61 800 sociétaires, dont 763 sociétaires administrateurs impliqués dans la vie mutualiste de Groupama.